



Relativisons les propos personnels du Ministre. A ce poste, il a touché son Graal. Les moulins multiséculaires lui survivront. Il a juste remis des braises sur un feu ardent qui n'en avait pas besoin. Son ministère avait déjà durablement fait régresser depuis 10 ans la confiance que les usagers avaient recouvré en leur administration depuis les années 1980.

Le malaise est profond et cette administration (eau et biodiversité) tenterait, paraît-il, de remonter la pente qu'elle a elle-même savonnée.

Il faudra des gages crédibles, mais nous sommes très dubitatifs. Le scénario où la DEB (Direction de l'eau et de la biodiversité) prescrirait ce type de message aux services déconcentrés est chimérique: *« changement de doctrine : on efface le tableau, nous nous sommes trompés. Les recours judiciaires augmentent, la qualité de l'eau ne s'améliore pas en cassant les étangs et moulins, on change les cibles prioritaires ».*

- 1) Faut pas rêver, la doctrine changera au mieux d'une virgule, au pire, tout va s'aggraver,
- 2) Le mea culpa n'est pas prévu dans la culture administrative,
- 3) D'autant plus « *dubitatifs* » que le discours sur le terrain est un néo-catéchisme récité strictement à la virgule près aux quatre coins de la France, quelles que soient les circonstances : partout les mêmes arguments qui jamais ne nous avaient été opposés il y a encore peu de temps.

Le martelage rhétorique est devenu une vérité.

Comment infirmer ces infox ? Qui pourrait le faire ? Qui aurait intérêt à le faire ?

4) Malgré « l'apaisement » exigé des usagers, la doctrine de l'eau n'a pas envie de changer d'un iota : il suffit de lire le 11^{ème} programme des Agences de l'eau, les projets de programmes d'actions des EPCI...

Au lieu de prôner les multifonctionnalités des usages d'un cours d'eau, le choix du clivage dans la bouche du ministre n'était pas constructif pour qui est censé porter l'action publique.

Depuis, nous recevons pas mal de témoignages à ce sujet dont celui-ci :

« J'ai été impacté (interdiction de vendre) par l'accident de Tchernobyl quand j'étais éleveur et fromager avec appellation dans la Drome.

Puis, après la mort de mon frère qui était mon associé, j'ai cherché du travail.

J'ai été employé pendant 22 ans à FBFC CERCA à Romans pour la fabrication de combustible nucléaire dont j'ai été délégué CHSCT pendant 4 ans.

J'ai usiné l'uranium métallique.

J'ai usiné l'uranium enrichi à 93 % pour les cœurs de recherche, dont celui de Grenoble, le lubrifiant utilisé pour les usinages des plaques d'uranium était l'alcool pur à 98% et doit toujours l'être.

Puis, mis à la retraite 3 ans avant la date en raison d'arthrose

Il me semble connaître le prix de la folie nucléaire.

Depuis 2 ans, j'ai acheté un moulin pour produire quelques kilowatts électriques.

La production électrique par l'hydraulique n'est pas polluante.

Pourtant, je rencontre des problèmes avec l'administration au sujet de la continuité écologique alors qu'il existe un barrage de plus de 50 mètres de haut en amont de mon petit seuil (...) je ne sais pas qui empêche le plus les pêcheurs de pêcher le long du cours d'eau et les poissons de circuler ?»

Envoyé : lundi 8 avril 2019

Objet : Petite Hydro Electricité

M le Député,

Ce message pour vous exprimer ma profonde déception suite aux propos tenus par M. de

Rugy concernant la petite hydroélectricité, dont vous avez certainement eu des échos. Propos d'autant plus décevants qu'ils émanent de la bouche d'un ministre bien mal informé. Je possède un moulin qui a cessé son activité en 212, converti depuis en production hydroélectrique, ce qui m'a permis de faire travailler des entreprises locales et surtout d'éviter que ce site séculaire ne devienne une friche industrielle sans âme. De plus, mon moulin n'a jamais bloqué les pêcheurs ! A l'inverse des grands barrages de 60 mètres de hauteur.

Or on favorise la destruction non justifiée de ces petits seuils à grands coups d'argent publique au lieu d'aider à leurs mises aux normes à la charge des propriétaires. Néanmoins, je suis fier de ma production d'énergie verte et ne comprends pas l'attitude irresponsable de certains élus de la république, encore plus d'un ministre et ce mépris affiché pour nos entreprises.

Espérant être entendu, vous remerciant de l'attention portée à ce message, Veuillez croire, Monsieur de Député, en mes meilleurs sentiments.

envoyé : 8 avril 2019 à 22:13

de :

à : julien.borowczyk.an@gmail.com

objet : déclaration de monsieur de Rugy

Monsieur le député

Nous habitons dans un moulin ancien à Celui-ci construit en 1426 produit de l'électricité utilisée en chauffage et éclairage sans vente de courant. Notre empreinte carbone est pratiquement nulle une grande partie de l'année. Le bief contribue à la vie des zones humides et nous entretenons ce patrimoine.

Ce moulin, qui a fonctionné près de 600 ans sans problème écologique, a toutefois été obligé de se mettre en conformité pour satisfaire de nouvelles réglementations, sinon c'était la perspective de la destruction de l'ouvrage.

Après de nombreux palabres, des rencontres avec la police de l'eau, des plans refusés plusieurs fois et à refaire, nous sommes enfin en règle...avec un gaspillage d'argent de part et d'autre (...)

Un exposé de Monsieur le Ministre de l'écologie nous a plus que surpris (...) cette

affirmation mensongère et tendancieuse suggère de bons et mauvais kW: les kW d'EDF seraient vertueux mais les kW du peuple des meuniers sont l'objet de son dédain.

Je me suis rendu sur le barrage de la Baune à Sail sous Couzan, barrage EDF. Une pancarte accès interdit au-dessus d'un barrage d'une dizaine de mètres de haut bouche la vallée.

Aucune passe à poissons, pas de dévalaison, la loi n'est pas la même pour tous les ouvrages. Sur le site de notre moulin il n'y a pas de pancarte, les pêcheurs et promeneurs circulent, le ministre a inversé les nuisances.

Je compte sur vous pour éclairer Monsieur de Rugy et vous invite dans notre moulin si vous le désirez.

Note OCE : le député a immédiatement répondu à ce mail

[Tweet](#)